

HABITAT ACCOMPAGNÉ

TABLE DES MATIÈRES

1. INTRODUCTION	3
2. HISTORIQUE.....	4
3. MÉTHODOLOGIE.....	6
4. PRÉSENTATION DES INSTITUTIONS DE L’HABITAT ACCOMPAGNÉ.....	10
4.1. Description générale des objectifs et des activités des services	10
4.2. Description par service	11
5. CADASTRE DU PERSONNEL (COCOM-MARIBEL-ACS) DES SERVICES DE L’HABITAT ACCOMPAGNÉ.....	22
6. EFFICACITÉ DES SERVICES D’HABITAT ACCOMPAGNÉ.....	23
6.1. Importance d’un logement personnel pour l’intégration sociale	23
6.2. Favoriser l’indépendance et l’autonomie.....	23
6.3. Caractère préventif	23
6.4. Impact positif sur la santé des demandeurs d’aide	24
6.5. Une approche intégrale et multidisciplinaire des multi-problématiques	24
6.6. Une aide adaptée qui permet de renforcer la personne.....	24
6.7. Les visites à domicile, outil de prévention.....	24
6.8. Participer pleinement à la société	25
6.9. Champ d’action élargi	25
7. LES DIFFICULTÉS ET LES DÉFIS DES SERVICES D’HABITAT ACCOMPAGNÉ	26
7.2. Défis	27
8. RÉFLEXION SUR LE FINANCEMENT.....	28
9. CONCLUSION	31

asbl Fédération Bico Federatie vzw

*Fédération des maisons et initiatives d’accueil et d’accompagnement en faveur de personnes en difficulté et des sans-abri à Bruxelles
Federatie van de onthaal- en begeleidingshuizen ten voordele van mensen in moeilijkheden en daklozen in Brussel*

Rue du Boulet 34 Kogelstraat
Bruxelles 1000 Brussel

GSM 0494 47 04 24 – T/ F 02 513 58 76 - bico.federatie@skynet.be

1. INTRODUCTION

À la demande des cabinets compétents de la Commission Communautaire Commune (COCOM) de la Région de Bruxelles-Capitale une évaluation des services d'habitat accompagné reconnus par la COCOM a été réalisée. Compte tenu de la grande diversité au sein des services d'habitat accompagné et du temps limité, cette tâche ne fut pas aisée. Grâce à la participation de tous ses membres (des services d'habitat accompagné), la Fédération Bico a pu diriger cet exercice d'évaluation pour tenter d'apporter une réponse à la question de la COCOM.

Les services se sont réunis à trois reprises pour discuter des défis, des contraintes et des points forts de l'habitat accompagné. En outre, l'évaluation s'est appuyée sur des questions discutées en interne au sein de chaque service concerné.

Dans cette évaluation, qui peut être considérée comme une première étape, l'accent est porté sur les services d'habitat accompagné du secteur privé, tous membres de la Fédération Bico. Cette dernière a déjà franchi une étape en cherchant la meilleure manière d'envisager des collaborations futures avec les services d'habitat accompagné du secteur public.

Le secteur de l'aide aux sans-abri demande, depuis plusieurs années déjà, davantage de moyens pour les services d'habitat accompagné.

Nous espérons que ce document fournira les arguments utiles pour démontrer la nécessité de l'augmentation des moyens financiers.

asbl Fédération Bico Federatie vzw

*Fédération des maisons et initiatives d'accueil et d'accompagnement en faveur de personnes en difficulté et des sans-abri à Bruxelles
Federatie van de onthaal- en begeleidingshuizen ten voordele van mensen in moeilijkheden en daklozen in Brussel*

Rue du Boulet 34 Kogelstraat
Bruxelles 1000 Brussel

GSM 0494 47 04 24 – T/ F 02 513 58 76 - bico.federatie@skynet.be

2. HISTORIQUE

Le 7 novembre 2002, le Collège Réuni de la Commission Communautaire Commune de la Région de Bruxelles-Capitale a ratifié l'ordonnance concernant les centres et services d'aide aux personnes. Cette ordonnance constitue le cadre légal des services de l'habitat accompagné, reprenant les missions, l'agrégation et l'agrégation provisoire, les subsides en rapport avec le fonctionnement des centres et services, la réalisation des projets par ces centres et services, et les dispositifs d'inspections et de sanctions.

Le 9 décembre 2004 le Collège Réuni a approuvé la décision sur l'agrément et le subventionnement des centres et services pour adultes en difficultés, ainsi que les services d'habitat accompagné, qui ont alors été structurellement agréés et subventionnés. Précédemment, il s'agissait de subsides ponctuels sous forme de projets subsidiés.

Dans le cadre de la révision de l'ordonnance-cadre et des arrêtés d'application, les services d'habitat accompagné se sont réunis à plusieurs reprises. Tenant compte du fait que l'habitat accompagné soit un type d'aide relativement neuf et en constante évolution, les arrêtés d'application de 2004 semblent désormais obsolètes et difficilement applicables dans la pratique.

La Fédération Bico a formulé ses propositions dans le cadre du Conseil Consultatif de la Santé et du Bien-être de la Commission Communautaire Commune. Nous n'allons donc pas approfondir ce dossier dans le présent document.

Ci-dessous se trouve un tableau chronologique des agrégations et subventions accordées aux membres de la Fédération Bico.

Tableau 1 : Agrégations des services d'habitat accompagné (*agrégation provisoire)

	1994	2001	2002	2004	2005	2006	2007	2009	2012
Fami-Home	(*)				X				
Maison de la Paix					(*)			X	
Armée du Salut	(*)				X				
Le Nouveau 150	(*)				X				
Lhiving		(*)					X		
CPAS de Bruxelles	(*)				X				
CPAS de St-Gilles	(*)				X				
Pag-Asa					(*)		X		
S.Ac.A.Do.									(*)
Un Toit à soi			(*)						

asbl Fédération Bico Federatie vzw

*Fédération des maisons et initiatives d'accueil et d'accompagnement en faveur de personnes en difficulté et des sans-abri à Bruxelles
Federatie van de onthaal- en begeleidingshuizen ten voordele van mensen in moeilijkheden en daklozen in Brussel*

Rue du Boulet 34 Kogelstraat
Bruxelles 1000 Brussel

GSM 0494 47 04 24 – T/ F 02 513 58 76 - bico.federatie@skynet.be

Tableau 2 : Subsidies pour les membres du personnel : nombre d'équivalents temps plein (ETP)
 (*subside de projet)

	1994	2001	2002	2004	2006	2007	2012	TOTAL
Fami-Home	(*)			3			0,4	3,4
Maison de la Paix					1		0,4	1,4
Armée du Salut	(*)			3			0,4	3,4
Le Nouveau 150	(*)			3			0,4	3,4
Lhiving		1				1	0,4	2,4
CPAS de Bruxelles	(*)			3			0,4	3,4
CPAS de St-Gilles	(*)			3			0,4	3,4
Pag Asa					1	0,5	1,25	2,75
S.Ac.A.Do.							0,5	0,5
Un Toit à soi			1			0,5	0,4	1,9

asbl Fédération Bico Federatie vzw

*Fédération des maisons et initiatives d'accueil et d'accompagnement en faveur de personnes en difficulté et des sans-abri à Bruxelles
 Federatie van de onthaal- en begeleidingshuizen ten voordele van mensen in moeilijkheden en daklozen in Brussel*

Rue du Boulet 34 Kogelstraat
 Bruxelles 1000 Brussel

GSM 0494 47 04 24 – T/ F 02 513 58 76 - bico.federatie@skynet.be

3. MÉTHODOLOGIE

Ce document est le résultat d'une collaboration entre les différents services d'habitat accompagné membres de la Fédération Bico.

Bien que les chiffres globaux soient disponibles dans les rapports d'activités individuels, les services d'accompagnement souhaitaient donner une meilleure image du public qu'ils accompagnent quotidiennement. C'est la raison pour laquelle nous avons choisi de réaliser un dénombrement, qui s'est tenu le 29 mai 2012, pour enregistrer les données socio-démographiques les plus importantes.

Résultat du dénombrement réalisé le 29 mai 2012

Ce dénombrement est lié au système d'enregistrement BruReg, développé par la Fédération Bico et ses membres en collaboration avec La Strada. Ce système est basé sur le système d'enregistrement des maisons d'accueil, adapté aux spécificités de l'habitat accompagné. Cette version adaptée a été présentée par La Strada, début septembre 2012, aux membres de la Fédération Bico. Après une période test de 2 mois (d'octobre à novembre), le système a pu être modifié afin d'éliminer les éventuelles difficultés rencontrées avant le lancement officiel. Le nouveau système devrait donc être appliqué à partir du 1^{er} janvier 2013, de façon à pouvoir disposer, en 2014, de données uniformes pour tous les services d'habitat accompagné. La Strada et la Fédération Bico se sont réunies avec deux CPAS (Bruxelles et Saint-Gilles) pour examiner les différentes manières éventuelles d'inclure l'utilisation du système d'enregistrement de données dans leur fonctionnement.

En attendant la mise en œuvre du système d'enregistrement, il a été décidé de réaliser, en collaboration avec les services d'habitat accompagné, un dénombrement, (le 29 mai 2012), afin de bénéficier d'un aperçu des usagers accompagnés par les différents services d'habitat accompagné.

Nous avons fait un choix dans le nombre de paramètres qui ont été étudiés, ci-dessous une brève explication. Pour votre information : le 29 mai 2012, 438 personnes étaient accompagnées par les services d'habitat accompagné.

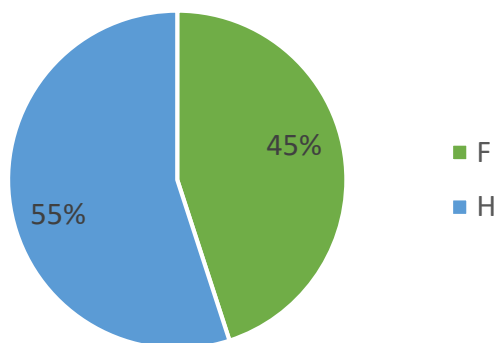
asbl Fédération Bico Federatie vzw

*Fédération des maisons et initiatives d'accueil et d'accompagnement en faveur de personnes en difficulté et des sans-abri à Bruxelles
Federatie van de onthaal- en begeleidingshuizen ten voordele van mensen in moeilijkheden en daklozen in Brussel*

Rue du Boulet 34 Kogelstraat
Bruxelles 1000 Brussel

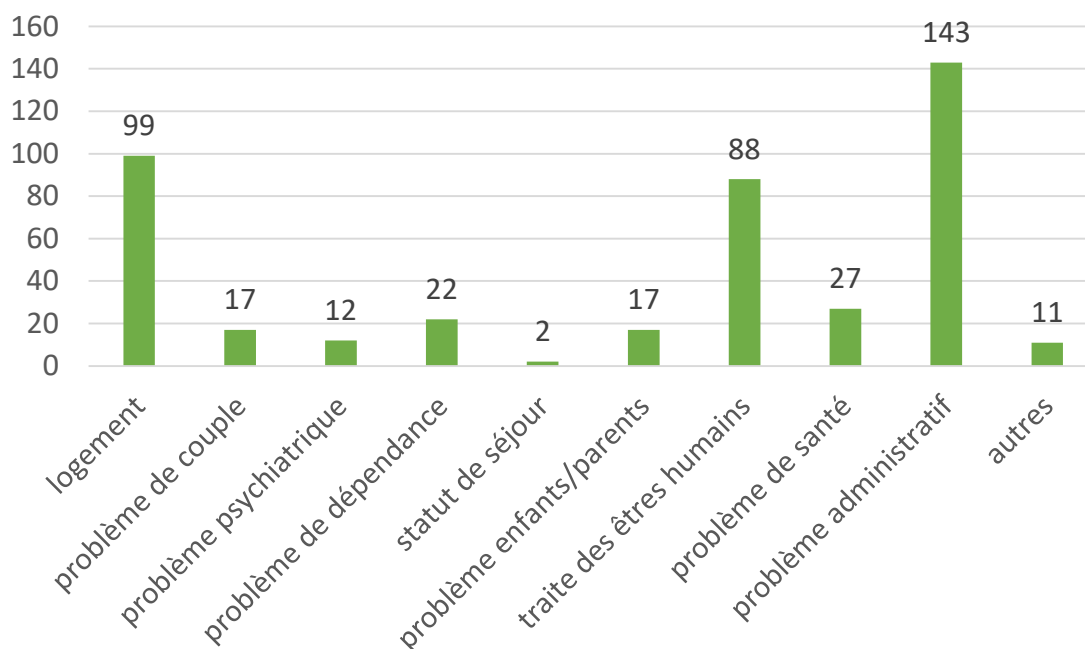
GSM 0494 47 04 24 – T/ F 02 513 58 76 - bico.federatie@skynet.be

Graphique 1 : Genre



Le graphique 1 montre que le public des services d'habitat accompagné est composé à 55% d'hommes et à 45% de femmes. En chiffres absolus, ce sont 198 femmes et 240 hommes qui étaient accompagnés au moment du dénombrement.

Graphique 2 : Problématique principale¹ des personnes à leur arrivée dans les services d'habitat accompagné



Lors de la première prise en charge par un service d'habitat accompagné, les principales problématiques constatées concernent essentiellement le logement, les problèmes budgétaires et administratifs. Au fil du temps, pendant l'accompagnement, d'autres problèmes peuvent survenir.

¹ Pour chaque dossier, il a été demandé de ne retenir qu'une seule problématique, considérée comme la principale. Il n'est donc pas possible de constater le cumul de diverses problématiques.

asbl Fédération Bico Federatie vzw

Fédération des maisons et initiatives d'accueil et d'accompagnement en faveur de personnes en difficulté et des sans-abri à Bruxelles
 Federatie van de onthaal- en begeleidingshuizen ten voordele van mensen in moeilijkheden en daklozen in Brussel

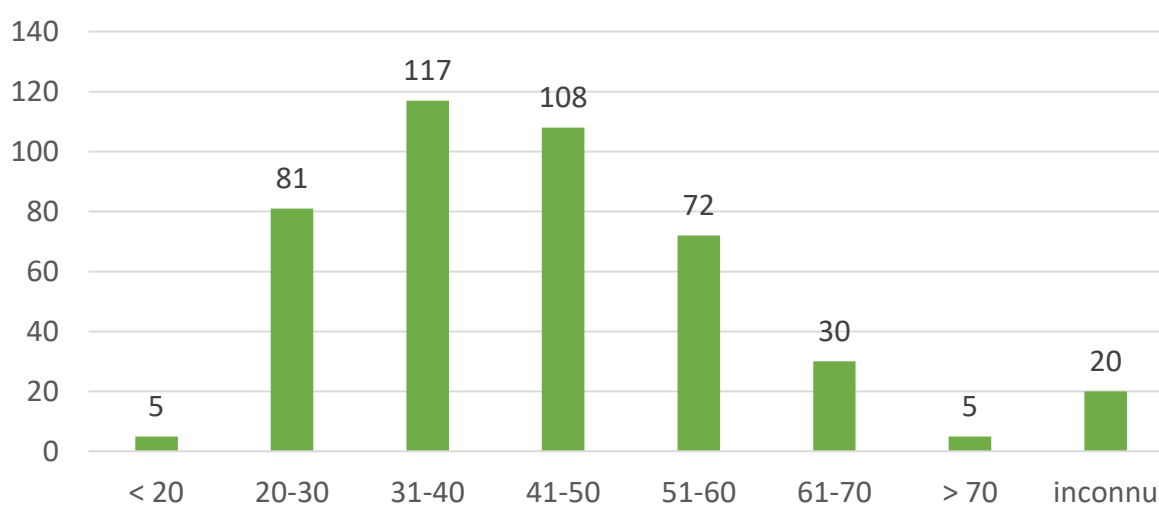
Rue du Boulet 34 Kogelstraat
 Bruxelles 1000 Brussel

GSM 0494 47 04 24 – T/ F 02 513 58 76 - bico.federatie@skynet.be

Si on examine le cadre légal des services d'habitat accompagné, nous pouvons conclure que ceux-ci répondent parfaitement aux missions de bases.

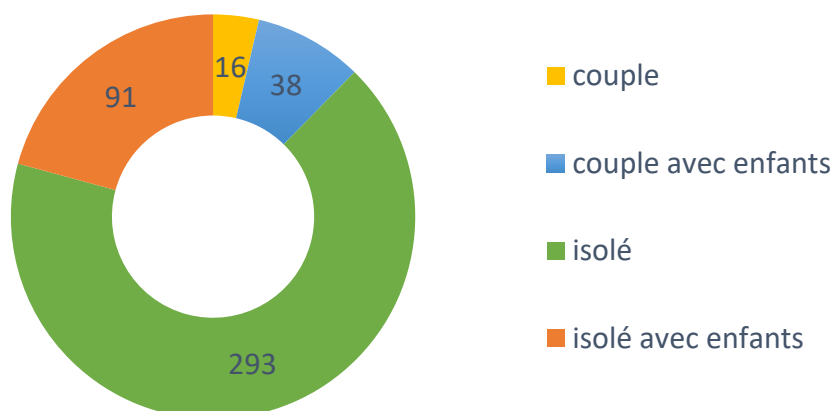
Le graphique montre un nombre élevé de personnes pour qui la problématique principale est la traite des êtres humains. Ces chiffres nécessitent une clarification. Il s'agit, ici, des victimes de la traite des êtres humains qui nécessitent l'accompagnement de l'habitat accompagné pour répondre aux difficultés et au manque d'autonomie découlant directement de l'exploitation dont ils ont été victimes. Ces chiffres sont issus de Pag-Asa, un centre spécialisé dans l'accueil et l'accompagnement des victimes de la traite des êtres humains. A l'exception de Pag-Asa, les autres institutions ne sont presque jamais confrontées à cette problématique.

Graphique 3 : Âge des personnes accompagnées



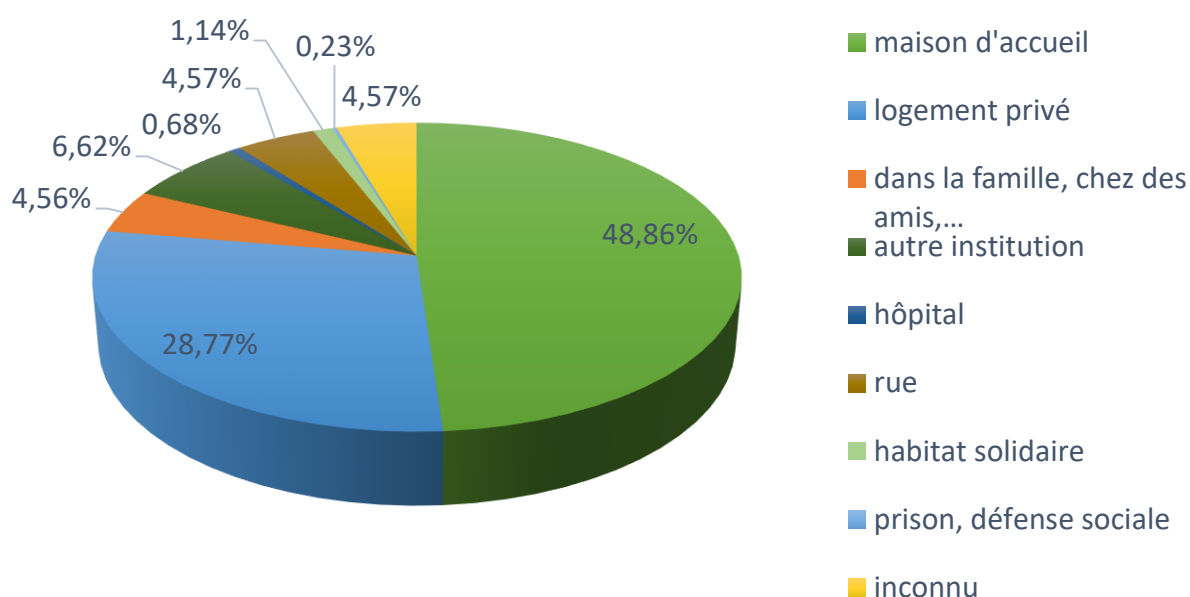
Le graphique 3 montre que le groupe d'âge le plus important est celui des 31-50 ans.

Graphique 4 : Situation familiale des personnes accompagnées



Ce graphique montre que le groupe majoritaire est composé de personnes isolées et, dans une moindre mesure, de personnes isolées avec enfant(s). Il y a très peu de couple avec ou sans enfant(s) dans le public accompagné.

Graphique 5 : lieu de séjour avant l'accompagnement



Presque la moitié des personnes séjournent en maison d'accueil avant leur accompagnement. Les services d'habitat accompagné jouent encore un rôle primordial dans la gestion des flux des maisons d'accueil (portes de sortie). Trouver des logements abordables à mettre à la disposition du public reste un défi de taille. Sans investissement dans les logements sociaux, le secteur de l'habitat accompagné risque également de se retrouver saturé.

asbl Fédération Bico Federatie vzw

Fédération des maisons et initiatives d'accueil et d'accompagnement en faveur de personnes en difficulté et des sans-abri à Bruxelles
 Federatie van de onthaal- en begeleidingshuizen ten voordele van mensen in moeilijkheden en daklozen in Brussel

Rue du Boulet 34 Kogelstraat
 Bruxelles 1000 Brussel

GSM 0494 47 04 24 – T/ F 02 513 58 76 - bico.federatie@skynet.be

4. PRÉSENTATION DES INSTITUTIONS DE L'HABITAT ACCOMPAGNÉ

4.1. Description générale des objectifs et des activités des services

Les services d'habitat accompagné offrent un accompagnement psycho-social, budgétaire et/ou administratif aux personnes en difficulté.

Les services visent :

- les isolés, les couples et les familles dans une situation de fragilité sociale qui nécessitent un soutien pour vivre de façon autonome et/ou pour conserver leur logement ; et,
- les personnes qui ne vivent plus dans la rue ou qui ont quitté un centre d'hébergement et désireuses de vivre dans leur propre logement, mais qui ont toujours besoin d'une forme de soutien.

L'accompagnement, gratuit et initié par l'utilisateur, se déroule le plus souvent au domicile de ce dernier.

La durée de l'accompagnement n'est pas fixe, mais déterminée par le degré d'autonomie et de stabilité atteint par le demandeur d'aide.

Les services fournissent une aide complète. Cet accompagnement multidisciplinaire et holistique permet une approche globale mieux adaptée pour répondre aux multiples problématiques chez la plupart des sans-abris.

L'accompagnement, qui vise à promouvoir l'autonomie et la résilience mentale, comprend entre autres les aspects suivants :

- L'écoute
- Le soutien dans les épreuves difficiles
- Les informations sur le fonctionnement de la société
- Le soutien dans la recherche d'un logement
- Le soutien dans la recherche d'une formation adéquate et/ou un travail
- L'aide dans les démarches administratives
- L'accompagnement budgétaire
- L'orientation vers d'autres services spécialisés (en fonction du problème)

asbl Fédération Bico Federatie vzw

*Fédération des maisons et initiatives d'accueil et d'accompagnement en faveur de personnes en difficulté et des sans-abri à Bruxelles
Federatie van de onthaal- en begeleidingshuizen ten voordele van mensen in moeilijkheden en daklozen in Brussel*

Rue du Boulet 34 Kogelstraat
Bruxelles 1000 Brussel

GSM 0494 47 04 24 – T/ F 02 513 58 76 - bico.federatie@skynet.be

4.2. Description par service

L'ARMÉE DU SALUT

Adresse : Rue de l'Église Sainte-Anne, 102 - 1081 Koekelberg

Tél : 02/414.19.16 Fax : 02/411.42.20 Email : ldh.koelkeberg@skynet.be

Directeur : Martin Lievens

Travail Social de l'Asbl de l'Armée du Salut, siège social : Rue Marché aux Grains, 34 - 1000 Bruxelles.

Service reconnu comme centre d'habitat accompagné par la COCOM depuis 1993, également reconnu comme service de médiation de dette par la COCOM depuis 1999.

L'Armée du Salut de Koekelberg fonctionne comme une entité technique indépendante et travaille de façon autonome tant financièrement qu'au niveau de son identité institutionnelle.

Le service d'habitat accompagné de l'Armée du Salut prête une attention particulière aux visites à domicile, à la gestion budgétaire et offre une palette d'activités diverses (groupe de cuisine, projet de jardinage, vacances,...).

Grâce au lien avec le service de médiation de la dette, un accent supplémentaire est mis sur l'aspect préventif de l'habitat accompagné afin d'éviter que les personnes endettées et ayant des arriérés de loyer ne se retrouvent dans la rue.

Cadastre du personnel (le 29 mai 2012)

Le centre emploie 9 travailleurs (7,06 ETP) :

- 3 travailleurs (1/2 directeur inclus) sont subsidiés par la COCOM
- 5,5 travailleurs sont subsidiés par le Fond Maribel Social
- 0,5 travailleur est engagé sur fonds propres

Nombre d'accompagnements

	2009	2010	2011
Accompagnements de soutien	17	17	20
Accompagnements intensifs	51	55	60
TOTAL DES ACCOMPAGNEMENTS	68	72	80

	2009	2010	2011
Accompagnements clôturés	2	15	3
Nouveaux accompagnements	22	18	12

asbl Fédération Bico Federatie vzw

Fédération des maisons et initiatives d'accueil et d'accompagnement en faveur de personnes en difficulté et des sans-abri à Bruxelles
Federatie van de onthaal- en begeleidingshuizen ten voordele van mensen in moeilijkheden en daklozen in Brussel

Rue du Boulet 34 Kogelstraat
Bruxelles 1000 Brussel

GSM 0494 47 04 24 – T/ F 02 513 58 76 - bico.federatie@skynet.be

LA MAISON DE LA PAIX

Adresse : Rue de l'École, 12 - 1080 Molenbeek-Saint-Jean

Lieu de travail : Rue du Marché aux Porcs, 23 - 1000 Bruxelles

Tél : 02/219.42.52

Directeur : président Mr Alliet Daniël (aucun directeur officiel)

Service reconnu par la COCOM comme service d'habitat accompagné depuis 2005 de manière annuelle. Depuis 2009, chaque fois pour période de 5 ans.

La Maison de la Paix se caractérise en offrant un point d'ancrage où la qualité de vie occupe une place centrale, et où, grâce à une relation de confiance, la personne sans abri peut, à son rythme, se retrouver dans un lieu propice à la rencontre et au travail en réseau. Cet objectif est réalisable lors des visites à domicile, dans la salle de rencontre ou lors des activités (cuisine, repas communs, mise à disposition d'ordinateurs avec connexion internet,...).

Cadastre du personnel (le 29 mai 2012)

Le centre emploie 2 travailleurs (1,4 ETP) subsidiés par la COCOM. Il n'y a pas d'autres moyens.

Nombre d'accompagnements

	2009	2010	2011
Accompagnements de soutien	11	5	13
Accompagnements intensifs	19	4	16
TOTAL DES ACCOMPAGNEMENTS	30	9	29

	2009	2010	2011
Accompagnements clôturés	10	5	10
Nouveaux accompagnements	6	4	9

asbl Fédération Bico Federatie vzw

Fédération des maisons et initiatives d'accueil et d'accompagnement en faveur de personnes en difficulté et des sans-abri à Bruxelles
Federatie van de onthaal- en begeleidingshuizen ten voordele van mensen in moeilijkheden en daklozen in Brussel

Rue du Boulet 34 Kogelstraat

Bruxelles 1000 Brussel

GSM 0494 47 04 24 – T/ F 02 513 58 76 - bico.federatie@skynet.be

LHIVING

Adresse : Quai du Batelage, 11 bte 22 - 1000 Bruxelles

Tél : 02/201.14.19

Directrice : Annelies Vangoidshoven

Service reconnu comme service d'habitat accompagné depuis 2001 de manière annuelle, et depuis 2007, chaque fois pour période de 5 ans.

Autre agrégation : Insertion par le logement.

L'asbl Lhiving veut offrir un accompagnement psychosocial aux personnes porteuses du VIH, ainsi qu'à leurs enfants ou proches qui vivent dans des conditions défavorables. Le travail de Lhiving se base sur le concept de "vivre avec le VIH". L'objectif à atteindre est l'amélioration de la santé et le bien-être général des usagers, de façon à ce que, à terme, ils puissent fonctionner le plus indépendamment possible dans la société, et qu'ils puissent y participer de manière plus valorisante. Lhiving les aide à trouver un logement convenable et abordable, tout en offrant un accompagnement plus ou moins intensif.

Les aspects importants dans le travail pour améliorer la santé et le bien-être général des personnes qui se rendent chez Lhiving sont :

- Bénéficier d'un logement de qualité
- Apprendre à vivre avec le VIH (dans la famille)
- Discuter du diagnostic du VIH, briser les tabous, favoriser la prévention
- Créer un lien vers la société
- Lutter contre l'isolement, l'exclusion sociale, le rejet

Cadastre du personnel (le 29 mai 2012)

Le centre emploie 10 travailleurs (8,95 ETP) :

- 2 ETP VGC
- 2,4 ETP COCOM
- 2,5 ETP ACS
- 1 ETP Maribel
- 0,05 ETP Vluchtelingenwerk Vlaanderen
- 1 ETP de la Région Bruxelles-Capitale

asbl Fédération Bico Federatie vzw

*Fédération des maisons et initiatives d'accueil et d'accompagnement en faveur de personnes en difficulté et des sans-abri à Bruxelles
Federatie van de onthaal- en begeleidingshuizen ten voordele van mensen in moeilijkheden en daklozen in Brussel*

Rue du Boulet 34 Kogelstraat

Bruxelles 1000 Brussel

GSM 0494 47 04 24 – T/ F 02 513 58 76 - bico.federatie@skynet.be

Nombres d'accompagnements

	2009	2010	2011
Accompagnements de soutien	33	43	35
Accompagnements intensifs	30	31	34
TOTAL DES ACCOMPAGNEMENTS	63	74	69

	2009	2010	2011
Accompagnements clôturés	9	17	21
Nouveaux accompagnements	10	9	7

asbl Fédération Bico Federatie vzw

*Fédération des maisons et initiatives d'accueil et d'accompagnement en faveur de personnes en difficulté et des sans-abri à Bruxelles
Federatie van de onthaal- en begeleidingshuizen ten voordele van mensen in moeilijkheden en daklozen in Brussel*

Rue du Boulet 34 Kogelstraat
Bruxelles 1000 Brussel

GSM 0494 47 04 24 – T/ F 02 513 58 76 - bico.federatie@skynet.be

FAMI-HOME

Adresse : Quai du Hainaut, 29 bte 7 - 1080 Bruxelles

Tél : 02/512.06.73 Fax : 02/502.54.94 Email : fami_home@yahoo.fr

Directrice : Mallorie Van den Nyden

Service reconnu comme service d'habitat accompagné depuis 1993.

Autre agrégation : Insertion par le logement depuis 2009.

Fami-Home est un service d'habitat accompagné qui offre une aide de proximité au sein même du domicile des personnes avec une attention particulière portée aux difficultés psychosociales, administratives et budgétaires. L'objectif est d'aider les usagers à surmonter le mieux possible les difficultés rencontrées pour se maintenir dans leur logement ou pour apprendre à l'investir. Le service travaille sur les 19 communes de Bruxelles.

Le travail d'accompagnement se veut donc délibérément préventif et sans limite dans le temps, et ce, quel que soit le parcours de vie des personnes. Pour ce faire, Fami-Home tente de construire un réseau social et/ou médical autour de la personne. Ce travail d'accompagnement est généralement très intensif, d'autant plus que Fami-Home est amené à suivre beaucoup de familles.

Fami-Home se démarque également par son intérêt spécifique à la réinsertion des personnes sans domicile. Pour cela, Fami-Home participe à l'élaboration et au développement de plusieurs "habitats solidaires". Le travail d'accompagnement psychosocial des bénéficiaires de ces projets diffère sensiblement de l'accompagnement dit classique, étant donné qu'il intègre, à la fois, une approche individuelle et une approche collective.

Cadastre du personnel (le 29 mai 2012)

Le centre emploie 5 travailleurs (3,75 ETP dont 6 heures de réduction de temps de travail) :

- 3 travailleurs (1/2 directeur inclus) sont subsidiés par la COCOM
- 0,75 ETP sont financés par le Fonds Maribel Social

asbl Fédération Bico Federatie vzw

*Fédération des maisons et initiatives d'accueil et d'accompagnement en faveur de personnes en difficulté et des sans-abri à Bruxelles
Federatie van de onthaal- en begeleidingshuizen ten voordele van mensen in moeilijkheden en daklozen in Brussel*

Rue du Boulet 34 Kogelstraat

Bruxelles 1000 Brussel

GSM 0494 47 04 24 – T/ F 02 513 58 76 - bico.federatie@skynet.be

Nombres d'accompagnements

ACCOMPAGNEMENT INDIVIDUEL	2009	2010	2011
Accompagnements de soutien	11	19	15
Accompagnements intensifs	36	35	43
TOTAL DES D'ACCOMPAGNEMENTS	47	54	58

ACCOMPAGNEMENT COLLECTIF	2009	2010	2011
Accompagnements de soutien	11	20	14
Accompagnements intensifs	4	0	1
TOTAL DES ACCOMPAGNEMENTS	15	20	15

	2009	2010	2011
Accompagnements clôturés	21	27	31
Nouveaux accompagnements	28	33	27

asbl Fédération Bico Federatie vzw

*Fédération des maisons et initiatives d'accueil et d'accompagnement en faveur de personnes en difficulté et des sans-abri à Bruxelles
Federatie van de onthaal- en begeleidingshuizen ten voordele van mensen in moeilijkheden en daklozen in Brussel*

Rue du Boulet 34 Kogelstraat
Bruxelles 1000 Brussel

GSM 0494 47 04 24 – T/ F 02 513 58 76 - bico.federatie@skynet.be

PAG-ASA

Adresse : Rue des Alexiens, 16 b - 1000 Bruxelles

Tél : 02/511.64.64 Fax : 02/511.58.68 Email : info@pag-asa.be

Directrice : Sarah De Hovre

Service reconnu par la COCOM comme service d'habitat accompagné depuis 1997 et comme maison d'accueil pour certains sans-abris depuis 1998.

Vu leur cadre très spécifique, le travail d'accompagnement de Pag-Asa vise à :

- informer dans le respect du cadre légal et des conditions propres à l'écoute et l'assistance aux victimes de la traite des êtres humains ;
- apporter du soutien dans le traitement des expériences difficiles et/ou traumatisantes qui sont souvent liées à l'exploitation ;
- aider les victimes à réfléchir sur le commencement et le développement d'un projet d'avenir personnel ;
- soutenir l'intégration dans la société belge à travers des cours de langues, des formations professionnelles, le travail et d'autres activités sociales.

En outre, les aspects juridiques et administratifs jouent un rôle important dans l'orientation de l'accompagnement, où les usagers sont assistés dans la mise en œuvre des mesures nécessaires dans les procédures pénales et administratives pour obtenir les documents nécessaires de séjour auprès de l'Office des Etrangers. Comme la plupart des victimes sont d'origine étrangère, il est indispensable, lors de l'accompagnement, de faire appel aux services d'interprètes sociaux.

Cadastre du Personnel (le 29 mai 2012)

Le service d'habitat accompagné compte au total 4,3 ETP qui, en terme de financement, sont répartis comme suit :

- 2,5 ETP : COCOM
- 1,55 ETP : fonds propres, projets subsidiés et Actiris

asbl Fédération Bico Federatie vzw

*Fédération des maisons et initiatives d'accueil et d'accompagnement en faveur de personnes en difficulté et des sans-abri à Bruxelles
Federatie van de onthaal- en begeleidingshuizen ten voordele van mensen in moeilijkheden en daklozen in Brussel*

Rue du Boulet 34 Kogelstraat
Bruxelles 1000 Brussel

GSM 0494 47 04 24 – T/ F 02 513 58 76 - bico.federatie@skynet.be

Nombres d'accompagnements

	2009	2010	2011
Accompagnements de soutien	89	72	66
Accompagnements intensifs	23	35	38
TOTAL DES ACCOMPAGNEMENTS	112	107	104

	2009	2010	2011
Accompagnements clôturés	40	33	19
Nouveaux accompagnements	28	35	29

asbl Fédération Bico Federatie vzw

*Fédération des maisons et initiatives d'accueil et d'accompagnement en faveur de personnes en difficulté et des sans-abri à Bruxelles
Federatie van de onthaal- en begeleidingshuizen ten voordele van mensen in moeilijkheden en daklozen in Brussel*

Rue du Boulet 34 Kogelstraat
Bruxelles 1000 Brussel

GSM 0494 47 04 24 – T/ F 02 513 58 76 - bico.federatie@skynet.be

LE NOUVEAU 150

Adresse : Rue Haute, 150 bte 25 - 1000 Bruxelles

Tél : 0473/32.43.55 – 0496/83.55.81 Email : olivier.lendo@lenouveau150.be

Site web : www.wix.com/lenouveau150/accueil

Directeur : Olivier Lendo

Service reconnu comme service d'habitat accompagné depuis le 1^{er} janvier 2005.

Autres agrégations : Agence Immobilière Sociale (AIS) et Médiation de Dettes.

Le service d'habitat accompagné du Nouveau 150 offre aux familles la possibilité de conserver durablement leur logement. Le nouveau 150 entame un travail relationnel, régulier et durable. Les familles gagnent en confiance en elles et ont à nouveau des projets de vie. Le service les accompagne au cours des diverses étapes qui sont propres à ces changements.

Le Nouveau 150 travaille avec un groupe-cible fragilisé composé principalement de familles monoparentales "féminines". Ce groupe se caractérise par un parcours de vie très difficile.

Spécificités :

- Priorité pour les familles en maison d'accueil
- Priorité pour les familles qui sont suivies par le Service d'Aide à la Jeunesse
- Appartements pour les isolés mineurs d'âge
- Appartements pour les personnes avec un léger handicap mental

Cadastre du Personnel (le 29 mai 2012)

Le centre emploie 4 travailleurs pour le service d'habitat accompagné (3,35 ETP). 3 ETP (1/2 directeur inclus) sont subsidiés par la COCOM. Le directeur est subsidié en partie par la Région de Bruxelles-Capitale via l'Agence Immobilière Sociale.

Nombres d'accompagnements

	2009	2010	2011
Accompagnements de soutien	28	40	37
Accompagnements intensifs	62	57	54
TOTAL DES ACCOMPAGNEMENTS	90	97	91

	2009	2010	2011
Accompagnements clôturés	13	11	15
Nouveaux accompagnements	19	19	17

asbl Fédération Bico Federatie vzw

Fédération des maisons et initiatives d'accueil et d'accompagnement en faveur de personnes en difficulté et des sans-abri à Bruxelles
Federatie van de onthaal- en begeleidingshuizen ten voordele van mensen in moeilijkheden en daklozen in Brussel

Rue du Boulet 34 Kogelstraat
Bruxelles 1000 Brussel

GSM 0494 47 04 24 – T/ F 02 513 58 76 - bico.federatie@skynet.be

UN TOIT A SOI

Adresse : Rue Américaine, 101 - 1050 Ixelles

Tél : 02/541.13.96 - 0493/26.04.59 Fax : 02/534.09.77 Email : untoitasoi@petitsriens.be

Directeur : André Bouret (non subsidié)

Fait partie de l'asbl les Petits Riens

Ce service travaille principalement avec les anciens résidents de la maison d'accueil des Petits Riens, mais également avec les personnes qui y sont indirectement liées. Un Toit à Soi travaille avec des personnes précarisées qui ont du mal à gérer leur quotidien ainsi que leur budget. Le travail d'Un Toit à Soi présente plusieurs facettes : pédagogique, psychosociale, budgétaire,... Les bénéficiaires manquent souvent de contacts sociaux, un Toit à Soi travaille donc également cela avec les usagers, entre autres, via le café social "Aire de Rien". Les personnes sont accompagnées à domicile. Le service organise également des activités socioculturelles.

Le public cible d'Un Toit à Soi est donc toute personne faisant partie des Petits Riens et présentant un problème de logement.

Cadastre du personnel (le 29 mai 2012)

Le service d'habitat accompagné est réparti comme suit :

- 1,9 ETP COCOM
- 2 ETP ACS
- Maribel

Nombres d'accompagnements

	2009	2010	2011
Accompagnements de soutien	36	35	30
Accompagnements intensifs	54	58	77
TOTAL DES ACCOMPAGNEMENTS	90	93	107

	2009	2010	2011
Accompagnements clôturés	27	39	23
Nouveaux accompagnements	36	31	39

asbl Fédération Bico Federatie vzw

Fédération des maisons et initiatives d'accueil et d'accompagnement en faveur de personnes en difficulté et des sans-abri à Bruxelles
Federatie van de onthaal- en begeleidingshuizen ten voordele van mensen in moeilijkheden en daklozen in Brussel

Rue du Boulet 34 Kogelstraat
Bruxelles 1000 Brussel

GSM 0494 47 04 24 – T/ F 02 513 58 76 - bico.federatie@skynet.be

SACADO

Adresse : Rue de l'hôtel des Monnaies, 104 - 1060 Saint-Gilles

(l'institution déménagera dans le courant de novembre 2012)

Tél : 02/537.20.41 Fax : 02/537.35.93 Email : d.desmedt@ilot.be

Directeur Général (la Maison d'accueil l'ASBL l'Ilot) : Emmanuel Bawin

Coordinateur du service d'habitat accompagné : David Desmedt

Fait partie de l'ASBL l'Ilot.

Autres agrégations :

- Insertion par le logement (Région de Bruxelles-Capital)
- Post-hébergement (Projet COCOF)
- Insertion par le logement (Région Wallonne)

L'accompagnement proposé est rythmé par la demande du/de la bénéficiaire. L'objectif visé est de pérenniser l'installation du/de la bénéficiaire dans son (nouveau) logement, de permettre à la personne de s'ancrer chez elle dans de bonnes conditions et d'éviter toute perte de logement ou situation de précarité.

L'approche de S.Ac.A.Do. est toujours différente car chaque personne a des attentes, des besoins et des exigences différents. Cette diversité offre diverses possibilités d'accompagner les personnes de manière appropriée.

En organisant des activités collectives (ateliers culturels et créatifs, café social, etc.) les usagers apprennent également à fonctionner dans une dynamique de groupe.

Cadastre du Personnel (le 29 mai 2012)

Le centre emploie 3 travailleurs (2,5 ETP) :

- 0,5 ETP de la Région Wallonne Insertion Par le Logement
- 2 ETP Bruxelles :
 - 0,5 ETP pour le coordinateur (Insertion par le Logement et fonds propres)
 - 0,5 ETP COCOM
 - 0,5 ETP COCOF et fonds propres
 - 0,5 ETP Insertion par le logement

Nombres d'accompagnements

Cette institution vient d'être créée et n'a pas encore d'année d'exercice derrière elle. Par conséquent, S.Ac.A.Do. ne dispose pas encore de ces chiffres.

asbl Fédération Bico Federatie vzw

*Fédération des maisons et initiatives d'accueil et d'accompagnement en faveur de personnes en difficulté et des sans-abri à Bruxelles
Federatie van de onthaal- en begeleidingshuizen ten voordele van mensen in moeilijkheden en daklozen in Brussel*

Rue du Boulet 34 Kogelstraat

Bruxelles 1000 Brussel

GSM 0494 47 04 24 – T/ F 02 513 58 76 - bico.federatie@skynet.be

5. CADASTRE DU PERSONNEL (COCOM-MARIBEL-ACS) DES SERVICES DE L'HABITAT ACCOMPAGNÉ

Comme constaté dans les paragraphes précédents, les membres du personnel qui travaillent dans le cadre de l'habitat accompagné ne sont pas totalement subsidiés par la COCOM. Une partie du personnel est financée par d'autres canaux. Cependant, ces autres subsides ne couvrent pas les frais du personnel à 100%. Le fonds Maribel, par exemple, applique un plafond salarial de 38.500 € et certains coûts ne sont pas remboursables.

En outre, les frais de fonctionnement sont calculés au prorata du nombre de travailleurs subventionnés et non au prorata de l'effectif total du personnel.

Par conséquent, les services de l'habitat accompagné doivent disposer de fonds propres pour le paiement de ces suppléments et autres frais de fonctionnement.

asbl Fédération Bico Federatie vzw

*Fédération des maisons et initiatives d'accueil et d'accompagnement en faveur de personnes en difficulté et des sans-abri à Bruxelles
Federatie van de onthaal- en begeleidingshuizen ten voordele van mensen in moeilijkheden en daklozen in Brussel*

Rue du Boulet 34 Kogelstraat
Bruxelles 1000 Brussel

GSM 0494 47 04 24 – T/ F 02 513 58 76 - bico.federatie@skynet.be

6. EFFICACITÉ DES SERVICES D’HABITAT ACCOMPAGNÉ

Afin d’évaluer l’efficacité de l’habitat accompagné, nous avons opté pour une analyse qualitative. En effet, il ne nous semblait pas approprié de nous baser uniquement sur des données quantitatives pour démontrer l’efficacité des services d’habitat accompagné, car les chiffres, dans ce secteur, ne signifient pas tout.

6.1. Importance d’un logement personnel pour l’intégration sociale

Avoir un logement à soi est d’une importance cruciale en vue de favoriser le processus d’intégration des personnes en difficultés². Il est également essentiel, dans le cadre du travail de l’habitat accompagné, de surmonter la situation précaire du logement, et que le/la bénéficiaire puisse avoir son propre logement plus stable, avec un bail individuel classique, afin que le logement et l’aide sociale soient deux aspects distincts qui ne peuvent théoriquement pas avoir d’influence l’un sur l’autre. Pour cette question nous nous référons à l’article 72 des arrêtés d’applications.

6.2. Favoriser l’indépendance et l’autonomie

L’aide offerte dans le cadre de l’habitat accompagné a pour but de stimuler, de stabiliser et d’optimiser l’indépendance qu’a déjà acquise l’usager, et de veiller à ce qu’il puisse fonctionner de façon autonome.

Il existe plusieurs niveaux d’autonomie. Certains usagers ne seront jamais pleinement en mesure de fonctionner de manière autonome, et auront besoin d’une aide permanente. C’est la raison pour laquelle, il est nécessaire de ne pas fixer de limite de temps à l’accompagnement, ce qui serait préjudiciable à son caractère préventif.

« L’intensité et la durée de l’accompagnement peut varier considérablement. Certaines personnes ont, pendant une longue période, voir toute leur vie, besoin d’un accompagnement plus ou moins intensif. Pour d’autres, l’accompagnement sera de courte durée ou progressivement clôturé. »³

6.3. Caractère préventif

Nous sommes convaincus du caractère préventif des services d’habitat accompagné, de par leur aide au maintien en logement. Grâce à l’accompagnement, le risque de perte du logement

² Typologie de l’exclusion liée au logement, appelée ETHOS par la Feantsa.

³ Politique du dossier : Entre vie et bien-être. Centre d’Appui au Secteur des Affaires Sociales. Page 10.

diminue, et la probabilité que certains usagers réintègrent le circuit du sans-abrisme est donc plus faible.

Pour les personnes issues des maisons d'accueil, les services d'habitat accompagné peuvent démarrer l'accompagnement au départ de la maison d'accueil pour ensuite diminuer et espacer les rencontres progressivement.

Les services d'habitat accompagné ont, parmi leurs tâches, l'aide à la gestion budgétaire et, à ce titre, veillent à ce que les usagers évitent de faire appel aux services de médiation de dettes.

6.4. Impact positif sur la santé des demandeurs d'aide

Les travailleurs sociaux abordent également lors de leurs accompagnements le thème de la santé. Ils peuvent donner des conseils en vue d'une alimentation saine et équilibrée, sur les activités physiques et le sport, mais aussi assurer le bon suivi du traitement médical des usagers, la prévention de la santé et l'orientation vers les services accessibles aux revenus modestes. Ces interventions contribuent à une amélioration de la santé et à une réduction des frais médicaux pour les personnes, ce qui est également bénéfique à la sécurité sociale.

6.5. Une approche intégrale et multidisciplinaire des multi-problématiques

Les services d'habitat accompagné offrent un accompagnement global (guidance budgétaire, soutien administratif et psychosocial). Cet accompagnement multidisciplinaire se veut global et plus indiqué pour aborder les multi-problématiques face auxquelles la plupart des usagers sont confrontés.

6.6. Une aide adaptée qui permet de renforcer la personne

L'aide offerte dans le cadre de l'habitat accompagné est adaptée et tient compte des capacités de l'utilisateur. Les travailleurs sociaux soutiennent l'utilisateur, l'aident, l'informent, l'écoutent, le responsabilisent et travaillent à son renforcement. Grâce à cette approche individuelle, les services accompagnent la personne à franchir de nouvelles étapes vers sa reconstruction sociale et personnelle.

6.7. Les visites à domicile, outil de prévention

Les services d'habitat accompagné entrent, via leurs visites à domicile, dans l'espace de vie de la personne. En se rendant sur place, le travailleur social bénéficie d'une meilleure vue du cadre de vie et de l'environnement de l'utilisateur (et des questions connexes à sa situation) qui, autrement, resteraient cachés. Ainsi, les problèmes peuvent être abordés avec plus

asbl Fédération Bico Federatie vzw

*Fédération des maisons et initiatives d'accueil et d'accompagnement en faveur de personnes en difficulté et des sans-abri à Bruxelles
Federatie van de onthaal- en begeleidingshuizen ten voordele van mensen in moeilijkheden en daklozen in Brussel*

Rue du Boulet 34 Kogelstraat
Bruxelles 1000 Brussel

GSM 0494 47 04 24 – T/ F 02 513 58 76 - bico.federatie@skynet.be

d'efficacité, débouchant sur un travail préventif et effectif (par exemple éviter une éventuelle expulsion).

Un autre élément important est l'isolement dans lequel se trouvent les personnes accompagnées. Les services d'habitat accompagné veillent à ce que les personnes aient des contacts sociaux afin d'éviter cet isolement. Ensemble, ils construisent un réseau social auquel la personne peut faire appel. Il arrive également que dans certains cas, les services jouent le rôle d'interlocuteur dans certains conflits.

6.8. Participer pleinement à la société

Les services veillent également à revaloriser la confiance des personnes en leurs propres capacités. Ils apprennent aux personnes à affronter leurs problèmes plutôt qu'à les subir. Certaines compétences sociales et de communication, qui sont essentielles à la réussite dans la société, sont réappries pour se préparer aux réalités extérieures.

Dans certains accompagnements, un travail de recherche en vue de reprendre part à la société en participant à des activités sociales, à un bénévolat, une formation et/ou un travail est effectué. Ces activités/occupations donnent une nouvelle structure à leur vie.

En leur permettant de faire face à certains problèmes, les services d'habitat accompagné endossent encore une fois un rôle préventif.

Dans la recherche de Madame Regenmortel, "Sans Chez soi", il est souligné que certaines formes d'habitat accompagné sont appréciées très positivement par le groupe-cible, car il est possible de collaborer avec l'accompagnateur pour atteindre les objectifs de l'accompagnement.⁴

6.9. Champ d'action élargi

Signalons enfin que les services sont le plus souvent actifs dans les 19 communes, ce qui signifie qu'ils ne se limitent pas sur le plan territorial, ce qui représente un atout important.

⁴ Sans chez soi, Biographies sociales des sans-abri par rapport à la réalité institutionnelle et sociale. Tine Van Regenmortel. Lannoo Campus. Page 126.

7. LES DIFFICULTÉS ET LES DÉFIS DES SERVICES D'HABITAT ACCOMPAGNÉ

7.1. Difficultés

Les limites de l'habitat accompagné se révèlent dans des situations et problématiques sociales concrètes.

Concernant l'accompagnement de personnes qui souffrent de graves problèmes psychiques ou psychiatriques, les connaissances et les compétences de l'accompagnateur sont parfois trop limitées pour accompagner ces personnes de façon optimale. Cette approche spécifique exige le soutien de services spécialisés afin de travailler explicitement sur les mécanismes qui occasionnent et maintiennent ce type de problèmes.

Les services d'habitat accompagné travaillent également avec des personnes de diverses nationalités, origines et/ou cultures. La société belge est porteuse de certaines valeurs et attentes qui ne correspondent pas toujours avec celles du pays ou de la culture d'origine de la personne. Beaucoup de temps est consacré afin d'éviter les malentendus.

Par ailleurs, certains services d'habitat accompagné doivent être attentifs à la double casquette qu'ils portent (accompagnement-logement/relation bailleur-locataire) et qui est parfois source de confusion pour les usagers.

Les services d'habitat accompagné encouragent l'utilisateur à trouver un logement adapté. Cependant, les logements abordables manquent sur le marché actuel. Il est effectivement très difficile de dénicher un logement convenable et abordable où les frais de consommation en énergie sont supportables. L'habitat accompagné n'a malheureusement aucune prise sur cette problématique du logement.

Une autre difficulté est celle des limites. Un accompagnateur travaille sur mandat de son client. Ceci implique que le client lui indique dans quelles limites il peut/doit travailler et où s'arrête son aide. Ces limites sont déterminées par les possibilités et les attentes du client. L'accompagnement se déroule au rythme de l'utilisateur, et non selon les souhaits de l'accompagnateur. Cette limite peut être considérée autant comme une contrainte que comme une force des services d'habitat accompagné.

asbl Fédération Bico Federatie vzw

*Fédération des maisons et initiatives d'accueil et d'accompagnement en faveur de personnes en difficulté et des sans-abri à Bruxelles
Federatie van de onthaal- en begeleidingshuizen ten voordele van mensen in moeilijkheden en daklozen in Brussel*

Rue du Boulet 34 Kogelstraat
Bruxelles 1000 Brussel

GSM 0494 47 04 24 – T/ F 02 513 58 76 - bico.federatie@skynet.be

7.2. Défis

La crise du logement et l'augmentation des loyers compliquent encore la situation pour un public déjà fragilisé. De plus, la baisse de l'emploi, l'augmentation de la facture d'énergie, l'augmentation du nombre de familles monoparentales, et l'augmentation du nombre de personnes souffrant de problèmes psychiques constituent un grand défi, ces problèmes sociaux engendrant une augmentation des demandes auprès des services d'habitat accompagné.

Concernant la crise du logement en région bruxelloise, il est important de se rappeler que, pour la plupart des usagers, il est devenu impossible de trouver un logement dans le marché privé. De plus, l'offre des logements sociaux et des Agences Immobilières Sociales est loin d'être suffisante. Le secteur de l'aide aux sans-abri, y compris l'habitat accompagné, ne résoudra pas seul la crise. L'inaccessibilité du marché immobilier a pour effet une sur-sollicitation des services des usagers en quête de logements abordables. Afin d'apporter des réponses fondamentales, il est nécessaire de mettre en place une politique régionale du logement qui, dans les réglementations actuelles, s'engagerait à assurer des logements de qualité et abordables.

Compte tenu du flux migratoire à Bruxelles, les services d'habitat accompagné seront davantage confrontés aux personnes parlant une langue étrangère. Des fonds devront être disponibles pour les traducteurs et interprètes.

Les services d'habitat accompagné ont été créés en vue de diminuer la pression que subissent les maisons d'accueil et afin de garantir un certain roulement. Depuis, les services d'habitat accompagné ont évolué vers un type d'aide à part entière, mais le lien avec le secteur de l'aide aux sans-abri reste prioritaire.

A l'avenir, il faudra davantage veiller à multiplier les liens de collaboration avec le secteur du logement.

Nous voulons encore indiquer quelques bonnes pratiques qui ont été développées par des services d'habitat accompagné et que les diverses autorités de tutelle pourraient reconnaître et valoriser. Nous pensons à deux exemples :

- Dans le futur, il importera d'intégrer l'habitat solidaire dans les activités des services d'habitat accompagné ; ceci implique la création d'un cadre légal.
- Certains services d'habitat accompagné sont agréés pour la médiation de dettes et s'adressent à des personnes et des familles qui risquent d'être expulsées de leur logement. Ce type d'accompagnement appartient, selon nous, au secteur de l'habitat accompagné. Ces services, bien qu'agréés, ne bénéficient pas de subsides.

asbl Fédération Bico Federatie vzw

*Fédération des maisons et initiatives d'accueil et d'accompagnement en faveur de personnes en difficulté et des sans-abri à Bruxelles
Federatie van de onthaal- en begeleidingshuizen ten voordele van mensen in moeilijkheden en daklozen in Brussel*

Rue du Boulet 34 Kogelstraat

Bruxelles 1000 Brussel

GSM 0494 47 04 24 – T/ F 02 513 58 76 - bico.federatie@skynet.be

8. RÉFLEXION SUR LE FINANCEMENT

La Fédération Bico préfère développer une politique d'intégration sociale et d'émancipation offrant des solutions durables, à la fois pour les demandeurs d'aide, les accompagnateurs, les organisations et les autorités.

Le budget consacré aux lits d'hébergement d'urgence et à l'accueil hivernal a explosé ces 10 dernières années.

Ceci s'est fait au détriment d'autres initiatives, et notamment l'habitat accompagné, qui veille à réduire les flux entrants et à favoriser la sortie des institutions d'hébergement.

Ces choix politiques ont pour résultat des situations paradoxales, p.e. de très longs séjours dans les centres d'accueil de crise.⁵

Des investissements supplémentaires dans les services d'habitat accompagné, en tant que partenaires complémentaires de l'accueil d'urgence, sont essentiels pour le secteur de l'aide aux sans-abri. Les services d'habitat accompagné peuvent en effet veiller à ce qu'une majorité de personnes n'aboutissent pas (plus) dans le circuit des centres d'accueil résidentiels.

La lutte contre le sans-abrisme ne peut se limiter à lutter contre sa forme la plus visible, elle exige au contraire une politique qui s'attaque à ses mécanismes fondamentaux.⁶

Dans le rapport d'évaluation⁷ du dispositif hivernal publié en 2011, La Strada indique que depuis 2005, les investissements pour l'urgence ont fortement augmenté (voir graphique 6). Et ce, au détriment des investissements en faveur des maisons d'accueil et des services d'habitat accompagné. Le secteur plaide depuis des années pour que davantage de moyens soient accordés à l'habitat accompagné et à des maisons d'accueil de qualité. Dans les rapports du Comité de Concertation de 2000, nous lisons que ses membres sont demandeurs d'une augmentation de ces moyens.

Dans le rapport d'évaluation du dispositif hivernal 2011-2012 notre vision est à nouveau confirmée :

« Dépasser l'urgence saisonnière et l'hébergement de courte durée (urgence, transit) pour des dispositifs d'aide à plus long terme (habitat accompagné, Housing First, habitat solidaire, etc.). Le filet de sécurité peut être maintenu et sa qualité peut être améliorée, mais il faut limiter le

⁵ Mémorandum de la Fédération Bico.

⁶ Sans-abri à Bruxelles, Rapport Bruxellois sur la pauvreté, Observatoire de la Santé et du Social. Page 9.

⁷ Dispositif d'urgence hivernal de la Région de Bruxelles-Capitale, évaluation et propositions. La Strada.

asbl Fédération Bico Federatie vzw

*Fédération des maisons et initiatives d'accueil et d'accompagnement en faveur de personnes en difficulté et des sans-abri à Bruxelles
Federatie van de onthaal- en begeleidingshuizen ten voordele van mensen in moeilijkheden en daklozen in Brussel*

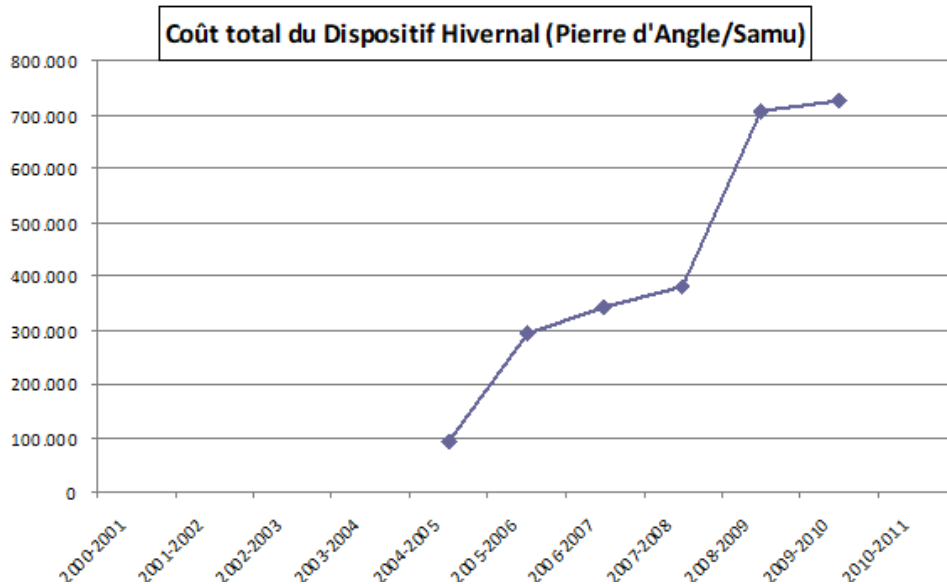
Rue du Boulet 34 Kogelstraat

Bruxelles 1000 Brussel

GSM 0494 47 04 24 – T/ F 02 513 58 76 - bico.federatie@skynet.be

nombre de places d'hébergement et les utiliser pour en faire un véritable tremplin vers le logement. Il ne faut pas craindre de changer de paradigme, comme le suggère la Conférence européenne de Consensus. »⁸

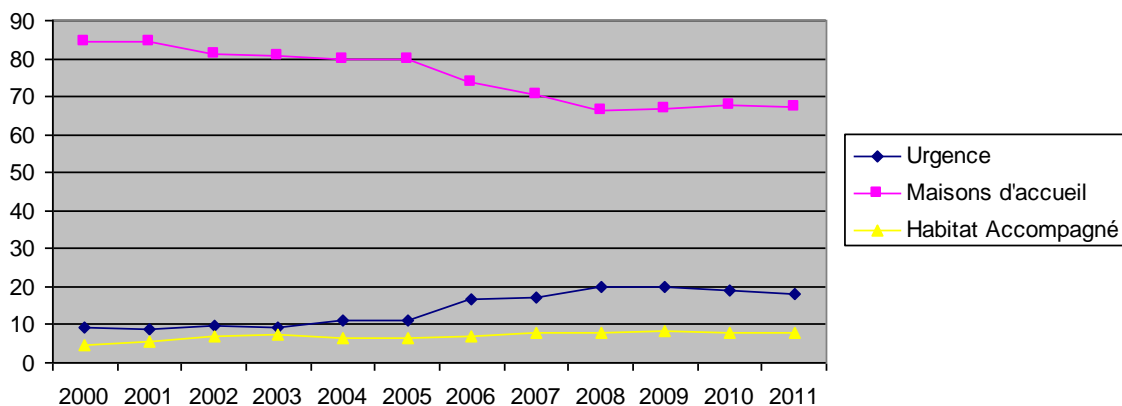
Graphique 6 : Coût du dispositif hivernal (Pierre d'Angle/Samu Social) de l'hiver 2004 à l'hiver 2010



Source : COCOM

Les services d'habitat accompagné ne représentent que 10 % de l'ensemble des services offerts à Bruxelles (COCOF, COCOM et VGC). Voir graphique 7.

Graphique 7 : Évolution des pourcentages du financement par la COCOM et la COCOF du secteur de l'aide aux sans-abri (urgence, maison d'accueil, habitat accompagné)



Source : COCOM

⁸ Rapport d'évaluation du dispositif hivernal pour les sans-abri de la Région de Bruxelles-Capitale, 2011-2012.

asbl Fédération Bico Federatie vzw

Fédération des maisons et initiatives d'accueil et d'accompagnement en faveur de personnes en difficulté et des sans-abri à Bruxelles
 Federatie van de onthaal- en begeleidingshuizen ten voordele van mensen in moeilijkheden en daklozen in Brussel

Rue du Boulet 34 Kogelstraat
 Bruxelles 1000 Brussel

GSM 0494 47 04 24 – T/ F 02 513 58 76 - bico.federatie@skynet.be

Et si 1.000.000 € étaient disponibles pour les services d'habitat accompagné ?

Un travailleur social coûte environ 60.000 € par an (salaire et frais de fonctionnement). Cela signifierait qu'avec un tel budget, 16,6 ETP pourraient être engagés dans le secteur de l'habitat accompagné. En tenant compte des arrêtés d'applications actuels qui prévoient qu'un travailleur social gère 20 dossiers, cela signifie qu'environ 333 accompagnements supplémentaires par an pourraient être pris en charge.

Si un investissement devait être fait dans les services d'habitat accompagné, il nous semble prioritaire de développer les services existants. En effet, certains des services d'habitat accompagné agréés fonctionnent avec un personnel très limité et il nous semble primordial de commencer à développer ces services existants plutôt que d'en créer de nouveaux. Par ailleurs, certains services travaillent sur des projets concrets mais devraient avoir la possibilité de les développer davantage car ils disposent déjà d'infrastructures, d'expertise, d'expérience et de spécificités.

Il existe une grande diversité entre les services d'habitat accompagné, ce que nous considérons comme une expérience précieuse dans le secteur de l'aide sans-abri. Par conséquent, il est très difficile d'en ressortir un groupe cible spécifique pouvant être considéré comme prioritaire.

asbl Fédération Bico Federatie vzw

*Fédération des maisons et initiatives d'accueil et d'accompagnement en faveur de personnes en difficulté et des sans-abri à Bruxelles
Federatie van de onthaal- en begeleidingshuizen ten voordele van mensen in moeilijkheden en daklozen in Brussel*

Rue du Boulet 34 Kogelstraat
Bruxelles 1000 Brussel

GSM 0494 47 04 24 – T/ F 02 513 58 76 - bico.federatie@skynet.be

9. CONCLUSION

« Des moyens supplémentaires pour le service d'habitat accompagné sont nécessaires et opportuns ».

Depuis les années 90, l'habitat accompagné est proposé comme une réponse à la constatation selon laquelle, pour une personne vulnérable, s'installer dans un logement sans accompagnement n'apporte pas, à long terme, une solution suffisante.

Ce texte souligne les nombreux avantages du service d'habitat accompagné.

L'habitat accompagné comme aide pour les sans-abris et/ou d'autres groupes vulnérables, favorise l'autonomie et la résilience mentale des demandeurs d'aide et vise donc la pleine autonomie de la personne, à court ou long terme, de façon qu'elle puisse fonctionner de manière indépendante dans la société. L'aide sur mesure renforce et l'approche intégrée donne aux accompagnateurs l'opportunité d'apporter une réponse aux multiples problèmes auxquels les usagers sont confrontés. Il faut également souligner le caractère préventif de cette forme d'aide qui ne vise pas uniquement le maintien en logement, mais qui touche également au domaine de la santé, de la gestion budgétaire et du bien-être général de l'usager et de sa famille.

Les services d'habitat accompagné se trouvent sous pression du besoin croissant de ce type d'aide sociale, et donc d'une augmentation du nombre de demandeurs d'aide. Malgré la légère augmentation de capacité, rendue possible par les agréments et subventionnements structurels octroyés par la COCOM ces dernières années, cela reste insuffisant pour offrir une réponse satisfaisante. C'est pourquoi, nous demandons une augmentation des moyens pour tous les services d'habitat accompagné existants.

Compte-tenu de la grande diversité entre les services d'habitat accompagné et du temps limité pour effectuer ce premier exercice d'évaluation, nous sommes malgré tout parvenus à présenter, dans ce texte, un certain nombre d'éléments-clés qui démontrent bien l'efficacité et l'efficacé des services d'habitat accompagné, et contribue donc également à renforcer l'idée qu'une augmentation des moyens financiers est nécessaire et opportune.

asbl Fédération Bico Federatie vzw

*Fédération des maisons et initiatives d'accueil et d'accompagnement en faveur de personnes en difficulté et des sans-abri à Bruxelles
Federatie van de onthaal- en begeleidingshuizen ten voordele van mensen in moeilijkheden en daklozen in Brussel*

Rue du Boulet 34 Kogelstraat
Bruxelles 1000 Brussel

GSM 0494 47 04 24 – T/ F 02 513 58 76 - bico.federatie@skynet.be